



PARADISE

JACHÈRE MELLIFÈRE

Eligible IAE

(Infrastructure Agro-Ecologique)

 **Semental**
INNOVATION & PERFORMANCE

PARADISE



ÉLIGIBLE INFRASTRUCTURE AGRO-ÉCOLOGIQUE
1m² PARADISE = 1,5m² IAE

HYDROPHYLLACÉE	27% LÉGUMINEUSES ANNUELLES		LÉGUMINEUSE BISANNUELLE
PHACÉLIE 8%	TRÈFLE ALEXANDRIE 12% MARMILLA	TRÈFLE INCARNAT 15% KARDINAL	SAINFOIN DECORTIQUÉ 30%
BORIGNONACÉE	27% LÉGUMINEUSES 3 ANS		
BOURRACHE 8%	TRÈFLE VIOLET 13% KRYNIA	LUZERNE 14% TRIADE INO.	

POSITIONNEMENT :

Séparation de parcelles, bord de bois, ZNT (Zones Non-Traitées), parcelles en jachère

CARACTÉRISTIQUES :

- Installation rapide
- Association d'espèces pérennes et annuelles
- Semis de printemps, les annuelles pourront en partie se re-semer
- 100 % des composants figurent sur la liste nationale des espèces mellifères

CONSEILS :

- Semez après labour ou plusieurs faux-semis
- Préparation de terre fine
- Semis à 1-1.5 cm, au semoir en ligne ou à la volée avec recouvrement des graines
- Roulez après semis
- Densité préconisée : 20 kg/ha
- Possibilité d'associer PARADISE à 16 kg/ha avec 4 kg/ha de fétuque élevée ou dactyle
- Broyez en fin d'année pour assurer la pérennité

Tél. : 02 43 76 22 94
Fax : 02 43 76 59 55
semental@semental.fr

0 800 200 121

Service & appel
gratuits



Semental
INNOVATION & PERFORMANCE

Découvrez
notre site internet
www.semental.fr

